

## II

*Les Sanctuaires du T. S. Rosaire**Le Troisième Mystère du T. S. Rosaire*

## BETHLÉEM

*La solennité de Noël à Bethléem (Fin).*—Entre-temps les prêtres avaient commencé la célébration des basses messes, à l'autel des Mages, dans l'enfoncement du rocher où se trouve le Lieu de la vraie Crèche. Elles se succéderent, sans interruption depuis minuit jusqu'à l'heure où les Grecs célébrerent leur messe, au Lieu de la Nativité, vers cinq heures. L'office des Grecs terminé, les prêtres Latins, d'après les Règlements, continuèrent à dire leurs messes, une seule par chaque célébrant, jusqu'au dernier qui a le privilège de célébrer ses trois messes de Noël dans l'auguste Sanctuaire. Les prêtres qui célébrerent avec lui, ont dit leurs deux autres messes, soit à l'église de Sainte-Catherine soit dans une des Grottes voisines de la Crèche.

La dernière messe se termina, cette année, vers cinq heures du soir. La Sainte Eglise accorde ce Privilège au Sanctuaire de Bethléem pour les Fêtes de Noël et des Rois Mages. Les Arméniens qui ont le droit de célébrer chaque jour, comme les Grecs, une messe dans le Sanctuaire, doivent attendre, ces deux jours, que toutes les messes des Latins soient terminées: ce qu'ils n'omettent jamais de faire, pour conserver un droit qu'ils ne voudraient point compromettre.